

Formations gratuites
Inscription obligatoire
dans la limite des places disponibles



Carrefour des Associations Parisiennes
181 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
01 55 78 29 30 - cap.poledoc.fr

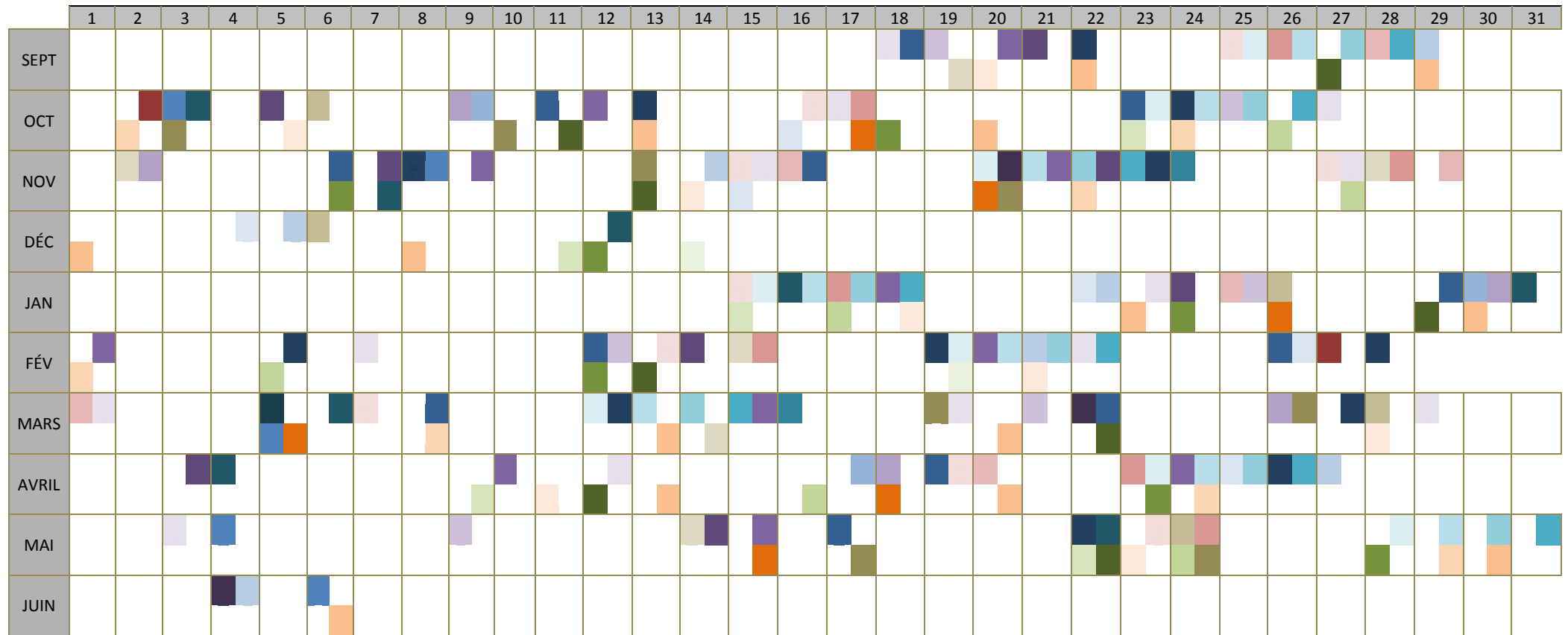
Formulaire d'inscription en ligne :
paris.fr/formasso



Paris **Asso**
Formations

paris.fr/formasso

CALENDRIER DES FORMATIONS



DEBUTER AVEC LE NUMERIQUE	STRUCTURER SON PROJET	COMMUNIQUER SUR SON PROJET	CREER SON ASSOCIATION	FISCALITE ET COMPTABILITE	RESSOURCES FINANCIERES	SE PROFESSIONNALISER
Initiation informatique	Définir son projet	Stratégie de com	Qu'est ce qu'une association loi 1901 ?	Initiation comptabilité	Assos et ville de Paris	Association employeur et le droit du travail
Initiation Word	Choisir la forme juridique adaptée	Créer une affiche	Créer son association	Mise en pratique de la comptabilité	Créer un emploi dans une asso	Production d'un spectacle professionnel
Initiation PowerPoint	Planifier son projet	Créer son site Web	L'AG et ses membres	Compta analytique	Comment fidéliser ses bénévoles ?	Gérer son association avec un logiciel libre
Initiation aux tableurs	Evaluer son projet	Communiquer avec la presse	Responsabilité et CA	Fiscalité d'une asso	Répondre à un appel à projet	
Réseaux sociaux			Lancer son asso	Budget Prévisionnel	Les sources de financement	
			Personnaliser ses statuts	Présenter un rapport d'activité...	Elaborer une demande de finances	
			Fonds de dotation			

Inscriptions gratuites et obligatoires dans la limite des places disponibles : paris.fr/formasso

DEBUTER AVEC LE NUMERIQUE

Initiation informatique

Pré-requis

Aucun

Public visé

Acteur associatif

Objectifs

Découvrir les bases nécessaires à l'utilisation quotidienne d'un ordinateur

Dates et horaires

- Jeudi 14 décembre 2017 de 14h à 17h
- Lundi 19 février 2018 de 18h à 21h

Initiation au traitement de texte

Pré-requis

Aucun

Public visé

Acteur associatif

Objectifs

S'initier à la pratique du traitement de texte de type Word (environnement, saisie et mise en forme de texte, insertion d'images ou de tableaux...)

Dates et horaires

- Lundi 23 octobre 2017 de 14h à 17h
- Lundi 11 décembre 2017 de 18h à 21h
- Lundi 15 janvier 2018 de 14h à 17h
- Lundi 9 avril 2018 de 18h à 21h
- Mardi 22 mai 2018 de 14h à 17h

Initiation à Powerpoint

Pré-requis

Aucun

Public visé

Acteur associatif

Objectifs

S'initier à la pratique d'une présentation de type Powerpoint (diaporama) : modèles, insertion d'images ou d'organigrammes, transitions, animations...

Dates et horaires

- Jeudi 26 octobre 2017 de 14h à 17h
- Lundi 27 novembre 2017 de 18h à 21h
- Mercredi 17 janvier 2018 de 14h à 17h
- Lundi 5 février 2018 de 14h à 17h
- Lundi 16 avril 2018 de 18h à 21h
- Jeudi 24 mai 2018 de 14h à 17h

Initiation aux tableurs

Pré-requis

Aucun

Public visé

Acteur associatif

Objectifs

S'initier à la pratique de tableurs de type Excel (environnement et mise en forme, calculs de base, tris, filtres, graphiques...)

Dates et horaires

- Mercredi 18 octobre 2017 de 14h à 17h
- Lundi 6 novembre 2017 de 18h à 21h
- Mardi 12 décembre 2017 de 14h à 17h
- Mercredi 24 janvier 2018 de 14h à 17h
- Lundi 12 février 2018 de 14h à 17h
- Lundi 23 avril 2018 de 18h à 21h
- Lundi 28 mai 2018 de 14h à 17h

Découvrir les réseaux sociaux

Pré-requis

Aucun

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Maîtriser les outils et techniques pour faire vivre sa communauté :

- Se familiariser avec les différents réseaux sociaux
- Appliquer un usage professionnel de sa communication sur les réseaux sociaux
- Fédérer une communauté pour gagner en visibilité

Dates et horaires

- Mercredi 27 septembre de 14h à 17h
- Mercredi 11 octobre de 18 h à 21h
- Lundi 13 novembre de 14h à 17h
- Lundi 29 janvier de 14h à 17h
- Mardi 13 février de 14h à 17h
- Jeudi 22 mars de 18h à 21h
- Jeudi 12 avril de 14h à 17h
- Mardi 22 mai de 18h à 21h

STRUCTURER SON PROJET

Définir son projet

Pré-requis

Aucun

Public visé

Porteur d'un projet de création de structure juridique (association ou entreprise)

Objectifs

- Initier à une méthodologie de mise en place d'un projet
- Savoir définir ses objectifs
- Formaliser par écrit le projet de création de la structure

Dates et horaires

- Lundi 25 septembre de 14h à 17h
- Lundi 16 octobre de 18h à 21h
- Mercredi 15 novembre de 14h à 17h
- Lundi 27 novembre de 14h à 17h
- Lundi 15 janvier de 14h à 17h
- Mardi 13 février de 18h à 21h
- Mercredi 7 mars de 14h à 17h
- Jeudi 19 avril de 18h à 21h
- Mercredi 23 mai de 18h à 21h

Planifier son projet associatif

Pré-requis

Aucun

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Apporter les outils méthodologiques pour conduire, budgétiser et développer à moyen terme la nouvelle action d'une association

Dates et horaires

- Mardi 26 septembre de 14h à 17h
- Mardi 17 octobre de 18h à 21h
- Mardi 28 novembre de 18h à 21h
- Mercredi 17 janvier de 14h à 17h
- Jeudi 15 février de 18h à 21h
- Lundi 23 avril de 14h à 17h
- Jeudi 24 mai de 18h à 21h

Choisir la forme juridique adaptée à son projet

Pré-requis

Avoir suivi le module « Définir son projet »

Public visé

Porteur d'un projet de création de structure juridique (association ou entreprise)

Objectifs

- Comparer les avantages et les inconvénients des différentes structures juridiques
- S'orienter vers la forme juridique la mieux adaptée à son projet (association, micro-entreprise, SARL...)

Dates et horaires

- Jeudi 28 septembre de 14h à 17h
- Jeudi 16 novembre de 14h à 17h
- Mercredi 29 novembre de 18h à 21h
- Jeudi 25 janvier de 14h à 17h
- Jeudi 1^{er} mars de 14h à 17h
- Vendredi 20 avril de 14h à 17h

Evaluer son projet associatif

Pré-requis

Aucun

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Découvrir les éléments-clés (objectifs, critères, indicateurs) pour mettre en place une évaluation efficace du projet ou de l'action, souvent exigée dans le cadre des appels à projets et des subventions publiques françaises et européennes

Dates et horaires

- Lundi 2 octobre de 18h à 21h
- Mardi 27 février de 14h à 17h

Concevoir la stratégie de communication de son projet associatif

Pré-requis

Aucun

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Aider à bâtir son plan de communication en abordant la construction d'un message clair, le choix du support, à partir des attentes des destinataires ainsi que l'identification du budget

Dates et horaires

- Mercredi 20 septembre de 14h à 17h
- Jeudi 5 octobre de 18h à 21h
- Mardi 14 novembre de 14h à 17h
- Jeudi 18 janvier de 18h à 21h
- Mercredi 21 février de 14h à 17h
- Mercredi 28 mars de 14h à 17h
- Mercredi 11 avril de 14h à 17h
- Mercredi 23 mai de 14h à 17h

Créer son blog/site internet

Pré-requis

Maîtriser l'explorateur Windows et la navigation Internet ou avoir suivi le module « Initiation à l'informatique »

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Créer une vitrine en ligne de communication efficace de manière simple :

- Apprendre à se poser les bonnes questions et repérer les solutions propres aux spécificités de son projet
- Comprendre la logique de communication d'un support en ligne et ses spécificités par rapport à un support papier
- Choisir l'outil le mieux adapté à son projet
- Créer un support en ligne clair et efficace

Dates et horaires

- Vendredis 22 et 29 septembre de 14h à 17h
- Vendredis 13 et 20 octobre de 14h à 17h
- Vendredis 1^{er} et 8 décembre de 14h à 17h
- Mardis 23 et 30 janvier de 14h à 17h
- Mardis 13 et 20 mars de 18h à 21h
- Vendredis 13 et 20 avril de 14h à 17h
- Mercredis 30 mai et 6 juin de 18h à 21h

Outils de conception graphique : Créer une affiche ou un flyer

Pré-requis

Connaître l'environnement Windows ou avoir suivi le module « Initiation à l'informatique »

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Se familiariser à la conception et à la diffusion de documents promotionnels de son association à travers l'interface de Scribus (intégration d'éléments textuels et graphiques, formats d'impression...)

Dates et horaires

- Lundi 2 octobre de 14h à 17h
- Mardi 24 octobre de 14h à 17h
- Mercredi 22 novembre de 14h à 17h
- Jeudi 1^{er} février de 14h à 17h
- Jeudi 8 mars de 18h à 21h
- Mardi 24 avril de 18h à 21h
- Mardi 29 mai de 18h à 21h

Communiquer avec la presse

Pré-requis

Aucun

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

- Comprendre l'utilité et le fonctionnement des relations avec la presse
- S'initier à la rédaction d'un communiqué et d'un dossier de presse
- Se familiariser avec la planification, les techniques de relance et un fichier des relations presse
- Décrypter le paysage des médias en lien avec le milieu associatif
- Repérer les influenceurs sur les réseaux sociaux
- Animer un espace presse

Dates et horaires

- Mardi 17 octobre de 18 h à 21h
- Lundi 20 novembre de 14h à 17h
- Vendredi 26 janvier de 14h à 17h
- Lundi 5 mars de 14h à 17h
- Mercredi 18 avril de 14h à 17h
- Mardi 15 mai de 18h à 21h

Qu'est ce qu'une association Loi 1901 ?

Pré-requis

Aucun

Public visé

Tout public

Objectifs

- Comprendre l'environnement historique et sociologique de l'association Loi 1901
- Aider à mieux appréhender l'environnement juridique et les notions clés spécifiques à l'association Loi 1901
- Etude de cas

Dates et horaires

- Lundi 25 septembre de 18h à 21h
- Lundi 23 octobre de 18h à 21h
- Lundi 20 novembre de 14h à 17h
- Lundi 15 janvier de 18h à 21 h
- Lundi 19 février de 18 h à 21 h
- Lundi 12 mars de 14h à 17h
- Lundi 23 avril de 18h à 21h
- Lundi 28 mai de 18h à 21h

L'assemblée générale et ses membres

Pré-requis

Avoir suivi les modules « Qu'est ce qu'une association ? » et « Créer son association » si votre association n'est pas encore créée

Public visé

- Porteur de projet associatif
- Membre d'une association souhaitant revoir ses pratiques de gestion

Objectifs

les différentes catégories de membre

- Aider à comprendre leurs droits et obligations
- Mieux appréhender le rôle des assemblées générales dans le fonctionnement de l'association

Dates et horaires

- Mercredi 27 septembre de 18h à 21h
- Mercredi 25 octobre de 18h à 21 h
- Mercredi 22 novembre de 14 h à 17h
- Mercredi 17 janvier de 18h à 21 h
- Mercredi 21 février de 18 h à 21h
- Mercredi 14 mars de 14h à 17h
- Mercredi 25 avril de 18h à 21h
- Mercredi 30 mai de 18h à 21h

Créer son association Loi 1901

Pré-requis

Avoir suivi les modules « Définir son projet » et « Qu'est ce qu'une association Loi 1901 ? » si votre association n'est pas encore créée

Public visé

- Porteur de projet associatif
- Membre d'une association souhaitant revoir ses pratiques de gestion

Objectifs

- Apporter une méthodologie de création de l'association : compréhension des statuts associatifs, définition de l'objet et de l'identité de l'association
- Initier à une bonne pratique dans la rédaction des statuts
- Aborder les formalités déclaratives

Dates et horaires

- Mardi 26 septembre de 18h à 21h
- Mardi 24 octobre de 18h à 21 h
- Mardi 21 novembre de 14h à 17h
- Mardi 16 janvier de 18h à 21 h
- Mardi 20 février de 18h à 21h
- Mardi 13 mars de 14h à 17h
- Mardi 24 avril de 18h à 21h
- Mardi 29 mai de 18h à 21h

Le conseil d'administration et la responsabilité des dirigeants

Pré-requis

Avoir suivi les modules « Qu'est ce qu'une association ? », « Créer son association » et « L'assemblée générale et ses membres » si votre association n'est pas encore créée

Public visé

- Porteur de projet associatif
- Membre d'une association souhaitant revoir ses pratiques de gestion

Objectifs

- Définir les rôles du bureau, du conseil d'administration et leurs places dans le projet associatif
- Préciser le champ des responsabilités des dirigeants au plan juridique, social, fiscal et en matière d'assurance

Dates et horaires

- Jeudi 28 septembre de 18h à 21h
- Jeudi 26 octobre de 18h à 21h
- Jeudi 23 novembre de 14h à 17h
- Jeudi 18 janvier de 18h à 21h
- Jeudi 22 février de 18 h à 21 h
- Jeudi 15 mars de 14h à 17h
- Jeudi 26 avril de 18h à 21h
- Jeudi 31 mai de 18h à 21h

Lancer son association

Pré-requis

Avoir suivi obligatoirement dans la semaine les 4 modules « Qu'est ce qu'une association Loi 1901 », « Créer son association », « L'assemblée générale et ses membres » et « le CA et la responsabilité des dirigeants »

Public visé

Porteur de projet associatif

Objectifs

- Evaluer de manière ludique les connaissances acquises dans les 4 modules pré-cités
- Aborder de manière pratique les formalités et les étapes principales de la 1ère année de déclaration de son association

Dates et horaires

- Vendredi 24 novembre de 14h à 17h
- Vendredi 16 mars de 14h à 17h

Créer un fonds de dotation

Pré-requis

Aucun

Public visé

Tout porteur de projet ou membre d'association souhaitant créer un fond de dotation

Objectifs

Découvrir les fonds de dotation et leurs conditions de création :

- écueils à éviter
- ressources et fiscalité
- avantages et inconvénients

Date et horaire

- Lundi 5 mars de 14h à 17h

Personnaliser les statuts de son association

Pré-requis

- Avoir suivi le module « Définir son projet » ou avoir une idée précise de son projet associatif
- Avoir commencé la rédaction des statuts après avoir suivi le module « Créer son association »

Public visé

Porteur de projet associatif

Objectifs

Comprendre les enjeux des statuts de l'association afin de se les approprier en fonction de son projet

Dates et horaires

- Mardi 3 octobre de 18h à 21h
- Mardi 7 novembre de 18h à 21h
- Mardi 12 décembre de 18h à 21h
- Mardi 16 janvier de 10h à 13h
- Mercredi 31 janvier de 10h à 13h
- Mardi 6 mars de 18h à 21h
- Mercredi 4 avril de 10h à 13h
- Mardi 22 mai de 18h à 21h

Initiation à la comptabilité simplifiée d'une association

Pré-requis

Avoir suivi les modules « Définir son projet » et « Créer son association » si votre association n'est pas encore créée

Public visé

- Porteur de projet associatif
- Membre d'une association

Objectifs

Apprendre les règles comptables de base tout en respectant les obligations de transparence imposées par la loi

Dates et horaires

- Lundi 18 septembre de 14h à 17h
- Mardi 17 octobre de 14h à 17h
- Vendredi 27 octobre de 14h à 17h
- Mercredi 15 novembre de 18h à 21h
- Lundi 27 novembre de 18h à 21h
- Mardi 23 janvier de 18h à 21 h
- Mercredi 7 février de 14h à 17h
- Jeudi 22 février de 14h à 17h
- Jeudi 1^{er} mars de 18h à 21h
- Lundi 19 mars de 18h à 21h
- Jeudi 29 mars de 14h à 17h
- Jeudi 12 avril de 18h à 21h
- Jeudi 3 mai de 14h à 17h

Mise en pratique de la comptabilité simplifiée d'une association

Pré-requis

Avoir suivi le module « Initiation à la comptabilité » et avoir mis en place une comptabilité simplifiée

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Vérifier sa pratique comptable à travers des cas issus de son association en activité

Dates et horaires

- Mardi 19 septembre de 14h à 17h
- Mercredi 25 octobre de 14h à 17h
- Jeudi 25 janvier de 18h à 21h
- Lundi 12 février de 18h à 21h
- Mercredi 21 mars de 14h à 17h
- Mercredi 9 mai de 14h à 17h

Comptabilité analytique de son association

Pré-requis

Avoir acquis les bases de la comptabilité de trésorerie

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Se familiariser avec les raisonnements de la comptabilité d'engagement (comptabilité en partie double)

Dates et horaires

- Lundi 9 octobre de 14h à 17h
- Jeudi 2 novembre de 18h à 21h
- Mardi 30 janvier de 18h à 21h
- Lundi 26 mars de 14h à 17h
- Mercredi 18 avril de 14h à 17h

La fiscalité d'une association

Pré-requis

Avoir suivi les modules « Définir son projet » et « Créer son association » si votre association n'est pas encore créée

Public visé

- Porteur de projet associatif
- Membre d'une association

Objectifs

Mieux comprendre l'environnement fiscal de son association (les différents impôts, la déduction des dons ...)

Dates et horaires

- Mercredi 20 septembre de 18h à 21h
- Jeudi 12 octobre de 14h à 17h
- Jeudi 9 novembre de 18h à 21h
- Mardi 21 novembre de 18h à 21h
- Jeudi 18 janvier de 14h à 17h
- Jeudi 1^{er} février de 18h à 21h
- Mardi 20 février de 14h à 17h
- Jeudi 15 mars de 18h à 21h
- Mardi 10 avril de 14h à 17h
- Mardi 24 avril de 14h à 17h
- Mardi 15 mai de 18h à 21h

Le budget prévisionnel de son association

Pré-requis

Avoir suivi le module « Initiation à la comptabilité simplifiée » ou avoir des notions de comptabilité en partie simple

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

- Connaître la méthode de préparation d'un budget prévisionnel
- Savoir élaborer un budget prévisionnel de l'association et un budget prévisionnel par action

Dates et horaires

- Jeudi 21 septembre de 14h à 17h
- Jeudi 5 octobre de 14h à 17h
- Mardi 7 novembre de 18h à 21h
- Mercredi 22 novembre de 18h à 21h
- Mercredi 24 janvier de 14h à 17h
- Mercredi 14 février de 14h à 17h
- Mardi 3 avril de 18h à 21h
- Lundi 14 mai de 18h à 21h

Présenter un rapport d'activité, un rapport moral et un bilan financier

Pré-requis

Connaître l'environnement Windows ou avoir suivi le module « Initiation à l'informatique »

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Découvrir les spécificités des différents documents retraçant l'activité de l'association et acquérir les bases méthodologiques permettant leur rédaction afin de répondre aux attentes des membres et des financeurs publics ou privés

Dates et horaires

- Lundi 20 novembre de 18h à 21h
- Jeudi 22 mars de 14h à 17h
- Lundi 4 juin de 14h à 17h

La collectivité parisienne et les associations

Pré-requis

Aucun

Public visé

Acteur associatif

Objectifs

- Découvrir les différentes formes de soutien de la Ville de Paris aux associations
- Mieux comprendre le circuit d'une demande de subvention
- Découvrir les formes d'aides dématérialisées de la Ville de Paris sur Paris.fr

Dates et horaires

- Lundi 16 octobre 2017 de 14h à 16h
- Mercredi 15 novembre 2017 de 10h à 12h
- Lundi 4 décembre 2017 de 18h à 20h
- Lundi 22 janvier 2018 de 14h à 16h
- Lundi 26 février 2018 de 18h à 20h
- Mercredi 25 avril 2018 de 14h à 16h

Comment fidéliser vos bénévoles ?

Pré-requis

Aucun

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Sensibiliser les petites associations à la bonne gestion des bénévoles : comment les trouver, les fidéliser et les valoriser

Dates et horaires

- Lundi 9 octobre de 18h à 21h
- Mardi 30 janvier de 14h à 17h
- Mardi 17 avril de 18h à 21h

Créer un emploi dans une association

Pré-requis

Aucun

Public visé

- Porteur de projet associatif
- Membre d'une association

Objectifs

- Définir les conditions préalables à la création d'un emploi
- Aborder la diversité des ressources humaines propres à l'association
- Présenter le panorama actuel des aides à l'emploi

Dates et horaires

- Vendredi 29 septembre de 14 h à 17h
- Mardi 14 novembre de 18h à 21h
- Mardi 5 décembre de 18h à 21h
- Lundi 22 janvier de 18h à 21h
- Mercredi 21 février de 14h à 17 h
- Vendredi 27 avril de 14h à 17h
- Lundi 4 juin de 18h à 21h

Répondre à un appel à projet

Pré-requis

Aucun

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

- Se sensibiliser aux appels à projets par la présentation d'une méthodologie et d'un cas pratique
- Acquérir les premières clés de compréhension pour mieux y répondre

Dates et horaires

- Mardi 3 octobre de 14h à 17h
- Mercredi 8 novembre de 18h à 21h
- Lundi 5 mars de 18h à 21h
- Vendredi 4 mai de 14h à 17h
- Mercredi 6 juin de 14h à 17h

Les différentes sources de financement de son association

Pré-requis
Aucun

Public visé
Membre d'une association

Objectifs
Connaître les différentes ressources de nature publique et privée auxquelles peut prétendre une association : subventions publiques, appel à projet, les différentes formes de mécénat, sponsoring, services bancaires, collecte de dons...

Dates et horaires

- Lundi 18 septembre de 18h à 21h
- Mercredi 11 octobre de 14h à 17h
- Lundi 23 octobre de 14h à 17h
- Lundi 6 novembre de 18h à 21h
- Jeudi 16 novembre de 18h à 21h
- Lundi 29 janvier de 18h à 21h
- Lundi 12 février de 14h à 17h
- Lundi 26 février de 14h à 17h
- Jeudi 8 mars de 18h à 21h
- Jeudi 22 mars de 18h à 21h
- Jeudi 19 avril de 14h à 17h
- Jeudi 17 mai de 14h à 17h

Élaborer une demande de financement à un organisme public ou privé

Pré-requis
Aucun

Public visé
Membre d'une association

Objectifs
Apprendre à présenter de manière pertinente un dossier de demande de financement public ou privé (subvention, mécénat...). Un dossier-type sera étudié au cours de l'atelier

Dates et horaires

- Vendredi 22 septembre de 14h à 17h
- Vendredi 13 octobre de 14h à 17h
- Mardi 24 octobre de 14h à 17h
- Mercredi 8 novembre de 14h à 17h
- Jeudi 23 novembre de 18h à 21h
- Lundi 5 février de 18h à 21h
- Lundi 19 février de 14h à 17h
- Mercredi 28 février de 14h à 17h
- Lundi 12 mars de 18h à 21h
- Mardi 27 mars de 18h à 21h
- Jeudi 26 avril de 14h à 17h
- Mardi 22 mai de 14h à 17h

L'association employeur et le droit du travail

Pré-requis

Aucun

Public visé

- Porteur de projet associatif
- Membre d'une association

Objectifs

Connaître les droits et devoirs d'une association en tant qu'employeur

Dates et horaires

- Mardi 19 septembre de 18h à 21h
- Jeudi 2 novembre de 14h à 17h
- Mardi 28 novembre de 14h à 17h
- Jeudi 15 février de 14h à 17h
- Mercredi 14 mars de 18h à 21h
- Lundi 14 mai de 14h à 17h

Gérer son association avec un logiciel libre

Pré-requis

Connaître l'environnement Windows ou avoir suivi le module « Initiation à l'informatique »

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

Découvrir les spécificités des différents documents retraçant l'activité de l'association et acquérir les bases méthodologiques permettant leur rédaction afin de répondre aux attentes des membres et des financeurs publics ou privés

Dates et horaires

- Mardis 3 et 10 octobre de 14h à 17h
- Lundis 13 et 20 novembre de 18h à 21h
- Lundis 19 et 26 mars de 14 à 17h
- Jeudis 17 et 24 mai de 18h à 21h

Production d'un spectacle professionnel

Pré-requis

Aucun

Public visé

Membre d'une association

Objectifs

- Aborder les spécificités d'une compagnie professionnelle de spectacle vivant (gestion des salariés, licence d'entrepreneur...)
- Connaître les différentes étapes d'une production de spectacle

Dates et horaires

- Vendredi 6 octobre de 10h à 17h
- Mercredi 6 décembre de 10h à 17h
- Vendredi 26 janvier de 10h à 17h
- Mercredi 28 mars de 10h à 17h
- Jeudi 24 mai de 10h à 17h

CFGGA

Certificat de Formation à la Gestion Associative

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux dirigeants associatifs d'acquérir, grâce à une formation complète, de bonnes pratiques de gestion associative.

L'obtention du CFGGA comprend quatre phases :

▶ **Entretien de motivation** ouvrant l'accès au cursus

▶ **Parcours de formations** au CAP' dont 9 obligatoires :

- La collectivité parisienne et les associations
- Qu'est ce qu'une association loi 1901 ?
- Créer votre association loi 1901
- L'AG et ses membres
- Le CA et la responsabilité des dirigeants
- La fiscalité de votre association
- Initiation à la comptabilité de votre association
- Les différentes sources de financement
- Elaborer une demande de financement à un organisme public ou privé

(Le stagiaire devra choisir en option au minimum 2 formations du CAP').

▶ **Stage pratique** de 20 jours ouvrés au sein d'une association. Le stagiaire sera encadré par un tuteur au cours de ses différentes missions dans l'association accueillante. Ses tâches pourront être administratives (comptabilité, montage de dossiers de demandes de financement...) ou logistiques (communication, événementiel,...). A l'issue de ce stage, le stagiaire rédigera un rapport de stage de 5 pages environ

▶ **Test et entretien** de certification avec l'équipe du CAP'

Inscriptions en septembre et février : cform@paris.fr

Conseils personnalisés aux acteurs associatifs

Objectifs

Si vous souhaitez :

- Réfléchir sur votre projet
- Réfléchir sur le choix de la structure juridique
- Etre aidé dans la rédaction de vos statuts
- Faire le point sur le développement de votre association
- Bénéficier d'un avis, d'un conseil, d'une information
- Résoudre un problème lié au fonctionnement de votre association
- Etre mis en contact avec d'autres associations
- Etre orienté vers des centres ressources spécialisés
- Communiquer sur votre association
- Etre conseillé sur la création d'un emploi au sein de votre association

L'équipe du pôle documentaire vous reçoit sur rendez-vous au *CAP'* du lundi au jeudi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Réservation obligatoire au 01 71 28 36 43

Pour plus d'informations contactez le pôle documentaire du *CAP'*

Par téléphone au 01 71 28 36 43 ou email : cdoc@paris.fr

Plus de renseignements sur cap.poledoc.fr rubrique accompagnement

Ressources documentaires

Objectifs

Si vous souhaitez travailler sur votre projet ou consulter librement un fonds documentaire sur la vie associative et la démocratie locale

Le centre de documentation du *CAP'* vous accueille sans rendez-vous du lundi au jeudi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Vous y trouverez :

- Des ouvrages thématiques (droit, fiscalité, ressources humaines et financières...)
- Des codes juridiques et des annuaires
- Une sélection d'articles de la presse spécialisée
- Des revues, des magazines (Juris Association, Association mode d'emploi, La Scène...) et de la presse quotidienne
- Des guides et des méthodes pratiques
- Une sélection de sites Internet utiles pour vos projets

Retrouvez une boîte à outils et des ressources documentaires sur cap.poledoc.fr

Consultations comptables pour les associations

Objectifs

Le *CAP'* propose des permanences gratuites d'un expert comptable spécialisé dans le secteur associatif réservées en priorité aux associations qui rencontrent des difficultés comptables (traitement des subventions, sectorisation d'activités, bilan comptable...).

Pré-requis pour accéder à ces permanences

Avoir suivi les formations comptabilité 1 et 2, fiscalité et budget prévisionnel puis diagnostic par un conseiller du *CAP'* et/ou d'une MDA

Dates et horaires sur cap.poledoc.fr rubrique **Accompagnement**

Une prise de rendez-vous auprès du centre de documentation du *CAP'* au 01 71 28 36 43 est indispensable après avoir formulé clairement la problématique qui sera traitée

Plus de renseignements sur cap.poledoc.fr

Consultations juridiques pour les associations

Objectifs

Le *CAP'* propose des permanences gratuites d'un avocat spécialisé dans le secteur associatif, assurées par le Barreau de Paris Solidarité et réservées en priorité aux associations qui rencontrent des difficultés juridiques

Dates et horaires sur cap.poledoc.fr rubrique **Accompagnement**

Une prise de rendez-vous auprès du centre de documentation du *CAP'* au 01 71 28 36 43 est indispensable après avoir formulé clairement la problématique qui sera traitée

Plus de renseignements sur cap.poledoc.fr